



# Qu'est-ce qu'une infirmière puéricultrice ?



## ELLE A SUIVI 4 ANNÉES D'ÉTUDES

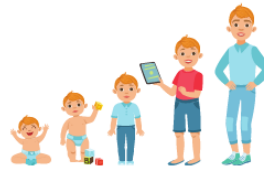
3 années de Licence menant au diplôme d'Etat d'infirmier, complétées d'une année de spécialisation et d'un deuxième diplôme d'Etat, celui de puéricultrice.

## POUR DEVENIR EXPERTE DE L'ENFANT, L'ADOLESCENT ET LA FAMILLE

Notre formation supplémentaire nous apporte des connaissances sur le développement tant psychomoteur qu'affectif de l'enfant (de sa conception à ses 18 ans), les pathologies, la prématurité, l'alimentation, l'allaitement, les modes d'accueil, la protection de l'enfance, ...

Elle affine nos compétences techniques spécifiques de soin, d'observation et d'accompagnement à la parentalité.

C'est une année riche, variée et indispensable.



## DANS DIVERS LIEUX D'EXERCICE



Vous pouvez rencontrer un.e infirmier.e puériculteur.trice en services hospitaliers accueillant des enfants mais également en maternité, en Protection Maternelle et Infantile (PMI), en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), ou encore en établissement scolaire, en pouponnière, en Maison d'Enfant à Caractère Social (MECS), en Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), ainsi qu'en libéral ou auto-entrepreneuriat d'accompagnement parental.

## EN COLLABORATION

Nous travaillons en collaboration avec d'autres professionnels comme les auxiliaires de puériculture, les pédiatres, les sages-femmes, mais également les kinésithérapeutes, les psychomotriciens, les assistantes maternelles, les éducatrices de jeunes enfants, les orthophonistes, ainsi que des acteurs du médico-social (éducateurs spécialisés, assistante sociale, etc), dans un partenariat constant et conjoint avec les familles.



## AU COEUR DE VOS FAMILLES



L'infirmier.e puériculteur.trice assure, de la naissance à l'adolescence, l'accompagnement de vos enfants grâce à des connaissances et des compétences qui lui sont propres. Quel que soit le contexte (questionnement pendant la grossesse, autour de l'arrivée de bébé, premiers jours après la naissance, visites à domicile, modes d'accueil, hospitalisation, maladies ou handicap, etc) pour vous écouter, vous accompagner et vous soutenir, tout en prodiguant les éventuels soins infirmiers nécessaires à votre enfant.

## POURQUOI LE COLLECTIF EST NÉ ?

Pour la reconnaissance de notre profession, de nos rôles et de nos missions, trop peu connus du grand public et parfois même de certains professionnels. Nous souhaitons également l'universitarisation en Master 2 de la formation et la mise en œuvre légiférée des consultations de Puéricultrice, pour un exercice libéral encadré.

